

Cahier des charges - Mémoire de master MEEF

Document commun aux masters MEEF mentions premier et second degrés

Rappel du cadrage ministériel du mémoire de master MEEF

Arrêté modifié du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Article 7 :

La formation s'appuie sur une activité d'initiation à la recherche, qui permet de se familiariser avec les différents aspects de la démarche scientifique. L'activité de recherche doit, au-delà du contenu disciplinaire, permettre l'acquisition de compétences en lien avec le métier d'enseignant ou de personnel d'éducation, notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles.

Article 18 :

Dans le cadre du master "MEEF", chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique. Ce mémoire peut prendre appui sur son expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier. Il fait l'objet d'une soutenance.

Note de la DGESIP du 28 octobre 2015 relative à la mise en œuvre du mémoire dans le cadre de la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Le mémoire : un outil décisif pour la formation des enseignants et personnels d'éducation des master MEEF

La rédaction d'un mémoire constitue (...) le moyen privilégié d'organiser ses connaissances, de construire sa réflexion et de mettre à distance sa pratique pour se donner les moyens de l'améliorer. Elle relève d'une démarche scientifique qui suppose un exercice de problématisation dans un va-et-vient entre données empiriques et confrontation à l'état des connaissances, une méthodologie de recueil de données, un recueil de corpus et une analyse. Cette activité essentielle aide l'enseignant et le personnel d'éducation débutant à construire des compétences qui lui seront utiles tout au long de sa carrière et en particulier :

- des compétences réflexives, analytiques et synthétiques permettant d'appréhender avec justesse les démarches et les enjeux scientifiques sous-tendant la création de connaissances nouvelles et leurs applications éventuelles en milieu professionnel ;
- Des compétences de prise de responsabilité, de créativité, de gestion de projet et, dans des mesures diverses, de travail en collaboration ;

- Des compétences en matière d'expression écrite et orale, notamment à travers la soutenance ;
- Des compétences en matière de communication, capacité à dialoguer, à utiliser les supports adéquats, y compris le numérique si besoin, aptitude à interagir notamment à l'oral.

Ce mémoire, témoin d'une activité autonome de recherche menée sous la responsabilité du directeur de mémoire, prend appui sur une revue de travaux qui alimente la construction d'une problématique, les choix méthodologiques et l'analyse des résultats. Le mémoire de Master MEEF, qui s'édifie sur la base d'un dialogue, avec les théories auxquelles il fait appel, diffère profondément d'un rapport de stage ou de la narration d'une pratique. Il ne peut se réduire à la juxtaposition d'une partie théorique et d'une partie d'observation empirique, mais tend à une articulation et à une mise en regard entre elles.

Un sujet de recherche en lien avec la pratique professionnelle

Conçue en lien avec la pratique professionnelle, la question traitée dans le mémoire, sera introduite dans toute la mesure du possible dès la première année de Master et co-construite avec le stagiaire. Sans porter nécessairement sur la classe où il exerce, cette question sera définie en fonction des intérêts du stagiaire et de divers paramètres liés au contexte : objets de recherche travaillés dans les laboratoires, priorités académiques, données fournies par le lieu de stage, demandes de l'établissement où se déroule le stage ou encore de l'équipe d'accueil etc.

L'activité de recherche doit être pensée comme le moyen d'associer, autour de la définition du projet (...), des équipes de recherche universitaire et des équipes pédagogiques d'enseignants. Cette dimension collective doit être largement encouragée pour favoriser les interrelations entre l'université et l'école (...); c'est un excellent moyen de développer les relations recherche-formation, de renforcer la cohérence globale des équipes pédagogiques pluri-catégorielles et pluri-institutionnelles, et, enfin, de créer des savoirs nouveaux.

De la nature des questions initiales découlera une proximité avec l'un des métiers du champ de l'éducation et de la formation, certaines recherches pouvant relever, par exemple, d'expérimentations sur le terrain tandis que d'autres seront basées sur une exploration des savoirs des différentes disciplines contributives. Que le travail s'effectue dans le champ de la discipline, de la didactique ou des sciences pour l'éducation au sens large, il doit permettre de faire surgir des questionnements professionnels, toujours problématisés, cadrés d'un point de vue épistémologique, étayés, selon les cas, d'éléments empiriques pertinents.

Le mémoire, pivot de la formation en alternance

Structurant pour la formation, le mémoire n'en est pas un élément isolé, mais se construit en synergie avec les différents éléments de celle-ci, dans la perspective d'un enseignement intégré.

Dans le cadre de l'alternance, il se nourrit de l'activité professionnelle, comme de l'ensemble des éléments de la formation : enseignements disciplinaires, de tronc, commun, didactiques et méthodologiques...

C'est dans cette perspective et à cette condition qu'il ne sera pas envisagé (...) comme un exercice constituant une charge supplémentaire car déconnecté de la formation, mais comme un outil pour penser cette dernière et la mettre à distance tout en fournissant des apports, modestes mais réels, à la communauté scientifique et professionnelle.

Présentation générale du mémoire de master MEEF à l'INSPÉ de la Nouvelle-Calédonie

Le mémoire de master MEEF comprend une trentaine de pages, hors annexes, et s'articule autour d'une problématique réflexive professionnelle dans le cadre de l'enseignement, de la didactique et de la pédagogie, de l'éducation. Il s'appuie sur une approche scientifique adossée à une discipline d'enseignement. Cette approche scientifique s'inscrit dans les axes de recherche du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation (LIRE) de l'UNC, hébergé à l'INSPÉ.

Compétences visées

1- S'initier à la recherche scientifique et didactique en éducation grâce à :

- des recherches bibliographiques, qui sont le fondement initial de la recherche sur un thème donné
- la construction et la mise en œuvre d'une démarche scientifique fondée sur un protocole expérimental, qui doit être adossé à des séances et/ou séquences d'enseignement
- une collecte de données et leur analyse.

Ces éléments contribuent à alimenter un mémoire original, dont le contenu et la portée sont adaptés au temps imparti à l'initiation à la recherche dans le cadre de la formation. Le mémoire s'appuie sur des pratiques (même si elles sont celles d'une personne novice dans le métier).

2- S'interroger sur sa pratique professionnelle et prendre du recul, en relation avec la compétence professionnelle « S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » :

- compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques ;
- se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques ;
- réfléchir sur sa pratique, seul et entre pairs, et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action ;
- identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Mode d'élaboration de la thématique de recherche

Le choix du thème du mémoire de master MEEF peut se faire par une entrée scientifique ou par une entrée didactique. Ce choix sera élaboré conjointement avec les personnes assurant les cours d'initiation à la recherche et les responsables pédagogiques de la formation. Le thème du mémoire doit être compatible avec le projet de recherche du LIRE (« Bien-être et réussite éducative en contexte multiculturel »).

Les différentes étapes de construction du mémoire, réparties sur les semestres de la formation, diffèrent pour les mentions premier degré et second degré.

Pour la mention premier degré, l'essentiel du travail d'élaboration du mémoire est réalisé durant la 2^e année du master.

Pour la mention second degré, le travail d'élaboration du mémoire se répartit sur l'ensemble de la formation et se concentre en particulier sur les semestres 2 et 3, en relation avec le stage alternant ou d'observation et de pratique accompagnée.

Une présentation détaillée des étapes de réalisation du mémoire de master MEEF est réalisée lors des réunions de rentrée par les responsables des deux mentions.

Contenu du mémoire de master MEEF

Le mémoire abordera différents aspects et comprendra obligatoirement une introduction, des parties ayant des titres signifiants et explicites, une conclusion, une bibliographie et des annexes. Sans que cela constitue un plan imposé, le mémoire devra contenir :

- l'état de la recherche actuelle sur la thématique de recherche choisie et une bibliographie pertinente associée ;
- des références précises aux documents officiels et institutionnels mobilisés en appui du traitement de la thématique de recherche choisie ;
- une problématisation approfondie du thème de recherche et la formulation d'hypothèses ;
- la présentation critique d'un protocole expérimental original, qui peut s'articuler avec un ou plusieurs enseignements, et la manière dont il a été mis en œuvre dans un contexte professionnel, durant les stages d'observation et de pratique accompagnée ou en responsabilité organisés dans le cadre de la formation ;
- la présentation, l'analyse critique et la discussion des résultats récoltés, en veillant à la rigueur propre à toute démarche scientifique.

Le travail de recherche débouchera sur une réflexion abordant la question de l'intérêt, dans une pratique professionnelle en développement, du travail effectué dans le cadre du mémoire et de ses prolongements potentiels dans une perspective d'innovation et d'efficacité professionnelles, mais aussi de développement des compétences professionnelles tout au long de la carrière.

Accompagnement pour la réalisation du mémoire

L'accompagnement personnalisé est réalisé à l'INSPÉ par des enseignants-chercheurs et enseignants, en relation avec le terrain (tuteurs de stage).

Chaque étudiant ou étudiante réalise son travail sous la supervision d'un directeur ou d'une directrice de mémoire, clairement identifié au cours du semestre 2 (Master MEEF mention second degré) ou du semestre 3 (Master MEEF mention premier degré).

L'accompagnement par le directeur ou la directrice de mémoire peut prendre des formes variées : rendez-vous en présentiel ou distanciel, échanges écrits ou oraux, etc.

Format du mémoire

Le mémoire de recherche se présente sous la forme d'un document dactylographié d'une trentaine de pages, annexes et bibliographie non comprises. Il doit être paginé de manière continue, comporter une table des matières (avec référence de page pour chaque partie et sous-partie), une bibliographie et des annexes numérotées, titrées, anonymées (par ex. si elles contiennent des productions d'élèves) et paginées. Les annexes sont obligatoirement référencées dans le corps du texte.

Le corps du mémoire comporte une introduction, un développement divisé en plusieurs parties aux titres explicites (elles-mêmes organisées en sous-parties), une conclusion, des annexes et une bibliographie.

La page de garde comprend :

- le double logo UNC-INSPÉ



- la mention « Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de la Nouvelle-Calédonie »
- le titre du mémoire (et éventuellement un sous-titre) de 100 signes au maximum, aussi explicite que possible
- le nom et le prénom de l'auteur ou autrice (nom marital et de jeune fille le cas échéant)
- le nom et le prénom du directeur ou de la directrice du mémoire, ainsi que son statut
- l'intitulé de la formation, et le cas échéant celui du parcours d'inscription
- l'année de soutenance

La 4^e de couverture comprend :

- un rappel de l'auteur ou de l'autrice et du titre du mémoire, de la formation, de l'année de soutenance et du nombre total de pages (y compris les annexes et la bibliographie)
- un résumé de 400 signes au maximum (espaces compris),
- entre 5 et 10 mots-clés
- l'autorisation de diffusion du mémoire après décision du jury

Normes dactylographiques

- Police : Arial ou Times New Roman ou Calibri, de couleur noire pour tout le document (hors annexes)
- Taille de police : 12, sauf pour les titres et sous-titres pour lesquels une taille supérieure peut être utilisée (entre 12 et 24) et pour les notes de bas de page (taille 9 ou 10)
- Interligne : simple avec saut de ligne entre les paragraphes ou 1,5 sans saut de ligne entre les paragraphes
- Texte justifié
- Alinéa au début de chaque paragraphe
- Éviter les lignes veuves et orphelines (rubrique paragraphe)
- Graphiques, schémas et figures insérés dans le corps du texte ou placés en annexe : ils doivent comporter un titre et, si nécessaire, une légende pour permettre la lecture ; ils peuvent comporter de la couleur
- Si nécessaire, des illustrations (par exemple des images ou extraits d'ouvrages) peuvent être intégrées dans le texte ou dans les annexes. Elles comportent un titre, éventuellement une légende et une source.
- Pas de point à la fin d'un titre
- Marges conseillées : 2,5 cm, sauf 3 cm pour le côté de la reliure
- Ponctuation conforme aux règles typographiques :
 - il n'y a pas d'espace après une parenthèse, avant une virgule, avant un point, avant et après un tiret.
 - il y a toujours un espace après un point, une virgule, le signe %, le guillemet de fermeture et après et avant le guillemet d'ouverture.

Références

Les références bibliographiques respectent les normes APA, 7^e édition :

<https://alfresco.uclouvain.be/alfresco/service/guest/streamDownload/workspace/SpacesStore/2b7e42bd-7ca2-4d33-b40c-7bc91b022da1/Abrégé%20BPEM%20normes%20bibliographiques%20APA%207ed.pdf?guest=true>

Citations et références doivent être intégrées au texte.

Pour les citations inférieures à 3 lignes : entre guillemets (« »), suivies de la référence de l'auteur et de l'année entre parenthèses ou crochets et éventuellement de la page. Exemple : (CHARLOT, 1992)

Pour les citations supérieures à 3 lignes : retrait de 6 frappes, interligne simple, séparées du texte principal par un interligne double, suivies de la référence de l'auteur et de l'année.

Toutes les références introduites dans le corps du texte doivent être reprises dans la bibliographie.

Dépôt du mémoire

Le mémoire, une fois la soutenance autorisée par le directeur ou la directrice, est remis au directeur ou à la directrice de mémoire à une date qu'il ou elle fixe, dans le courant du dernier semestre de la formation. Le fait d'autoriser la soutenance ne signifie pas que l'évaluation du mémoire sera supérieure à la moyenne et que l'UE d'initiation à la recherche du semestre 4 sera validée. L'autorisation à soutenir signifie que le directeur ou la directrice de mémoire considère que, dans le cadre de la formation, l'étudiant ou l'étudiante ne peut pas faire mieux que ce qu'il ou elle a déjà produit.

Le mémoire est remis :

- au format papier et relié en deux exemplaires (le directeur ou la directrice de mémoire peut indiquer le type de reliure à privilégier) ;
- au format numérique par le biais d'un seul fichier PDF remis sur clé USB ou par un autre moyen qui sera indiqué par le directeur ou la directrice de mémoire. Le fichier numérique est transmis par l'étudiant ou l'étudiante au directeur ou à la directrice du mémoire et également, pour archivage au niveau de l'institut, à sp-pe.inspe@unc.nc (pour le premier degré) et à sp-plc.inspe@unc.nc (pour le second degré).

Selon les instructions du directeur ou de la directrice de mémoire, le mémoire sera imprimé au format papier en format recto uniquement ou recto-verso.

Après réception du mémoire final et avant la soutenance, le mémoire est soumis à une procédure de vérification anti-plagiat pour s'assurer du caractère original du travail réalisé. Pour éviter de se retrouver dans une situation de plagiat, merci de s'informer, par exemple en utilisant ce lien :

<https://www.compilatio.net/eviter-plagiat>

SOUTENANCE DU MÉMOIRE DE MASTER MEEF

La soutenance prend la forme d'un exposé oral de l'étudiant ou de l'étudiante, réalisé devant un jury composé d'au minimum deux personnes, dont le directeur ou la directrice de mémoire. À l'issue de l'exposé oral, le jury s'entretient avec l'étudiant ou l'étudiante sur les contenus du mémoire et l'exposé oral.

La soutenance (exposé oral) est d'une durée de 20 minutes maximum, suivie d'un entretien de 10 minutes avec le jury. L'exposé oral de soutenance n'est pas une répétition ou un résumé du mémoire.

Un mémoire jugé diffusable par le jury peut être publié sur les sites intranet et internet de l'UNC et du LIRE, avec l'accord de l'étudiant ou de l'étudiante.

A l'issue de la soutenance, le jury rédige un procès-verbal (joint en annexe). Le contenu de ce procès-verbal est porté à la connaissance de l'étudiant ou de l'étudiante, en précisant que la note attribuée est sous réserve de sa confirmation par le jury de validation du semestre de la formation.

Le mémoire et sa soutenance sont adossés à la validation de l'UE Initiation à la recherche du semestre 4 du master MEEF : note éliminatoire à 10/20, pas de session 2.



DÉSIGNATION D'UN DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE MÉMOIRE

(à transmettre au secrétariat pédagogique de l'INSPÉ au plus tard au début du semestre 4 de la formation)

Diplôme (et éventuellement parcours) :

NOM et Prénom de l'étudiant·e :

Titre du mémoire :

Nom du directeur ou de la directrice de mémoire :

NOM et Prénom de l'étudiant·e :

Titre du mémoire :

Nom du directeur ou de la directrice de mémoire :

NOM et Prénom de l'étudiant·e :

Titre du mémoire :

Nom du directeur ou de la directrice de mémoire :

NOM et Prénom de l'étudiant·e :

Titre du mémoire :

Nom du directeur ou de la directrice de mémoire :

NOM et Prénom de l'étudiant·e :

Titre du mémoire :

Nom du directeur ou de la directrice de mémoire :

PROCÈS-VERBAL DE SOUTENANCE DE MÉMOIRE DE MASTER MEEF

(à transmettre au secrétariat pédagogique de l'INSPE à l'issue de la soutenance)

NOM et Prénom de l'étudiant-e :

Diplôme et parcours :

Titre du mémoire :

Direction du mémoire assurée par :

Date et heure de la soutenance :

	Mémoire (noté sur 10)	Soutenance (notée sur 10)
Note		
Appréciation		
	Note finale (sur 20)	

Noms et signatures des membres du jury :

Signature de l'étudiant-e :

I- Éléments contribuant à l'évaluation du mémoire

Le mémoire comprend environ 30 pages, hors annexes

1- Le mémoire de recherche

A) Forme et nature du questionnement

- 1. Hypothèse de départ vérifiable
- 2. Problématique bien définie, qui n'est ni un simple thème, ni une question trop générale
- 3. Questionnement appelant un recueil de données sur le terrain

B) Références théoriques

- 4. Exactitude des références théoriques
- 5. Variété des champs et des références théoriques convoqués
- 6. Intégration des références théoriques à l'argumentation

C) Méthodologie

- 7. Explication de la méthodologie
- 8. Pertinence de la méthodologie adoptée au regard de la problématique

D) Références aux données pratiques

- 9. Clarté de la présentation des données
- 10. Précision de la présentation des données
- 11. Pertinence du traitement des données

E) Mise en relation des données avec le cadre théorique

- 12. Explication des liens entre les données et le cadre théorique
- 13. Formulation d'hypothèses

F) Conclusion

- 14. En cohérence avec les hypothèses de recherche
- 15. Proposition de solutions professionnelles

G) Qualité de la communication écrite :

- 16. Respect des normes (orthographe, mise en page) ;
- 17. Présentation matérielle correcte
- 18. Lisibilité, qualité de la langue

2- L'investissement dans le processus d'élaboration (évalué par la personne en charge de la direction du mémoire)

Qualité de l'investissement de l'étudiant-e

II- Éléments contribuant à l'évaluation de la soutenance

1- L'exposé de présentation du travail

Ne répète pas le travail écrit.

Apporte un regard critique

Évalue les difficultés rencontrées dans l'élaboration du mémoire

Montre le chemin parcouru depuis la fin de la rédaction (« et aujourd'hui, où en suis-je ? »)

Présentation claire, construite et argumentée (pas d'improvisation)

2- L'entretien

Ouverture au dialogue et engagement dans l'échange

L'étudiant-e prend du recul par rapport aux questions posées

L'étudiant-e est capable d'approfondir et de donner des éclaircissements

L'étudiant-e est capable de se positionner dans un projet professionnel

